

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 19150  
Numéro SIREN : 487 568 446  
Nom ou dénomination : PAYTOP

Ce dépôt a été enregistré le 18/11/2020 sous le numéro de dépôt 99078

## DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 18-11-2020

N° DE DEPOT : 099078

N° GESTION : 2012B19150

N° SIREN : 487568446

DENOMINATION : PAYTOP

ADRESSE : 68 avenue des Champs Elysées 75008 Paris

MILLESIME : 2019



**PAYTOP**

Bilan

Actif Passif

Compte de Résultat

Annexes

Au 31 décembre 2019

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. Bouy'.

Le 15 mai 2020

ACTIF				
Catégorie	31/12/2019	31/12/2018	Var. K€	Var. %
Caisse, Banques Centrales, CCP	774 783	684 518	90	13%
Effets publics et valeurs assimilées	0	0	0	0%
Créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0%
Opérations avec la clientèle Actif	429 307	482 993	-54	-11%
Obligations, et autres titres a revenu fixe	0	0	0	0%
Actions, et autres titres a revenu variable	150	150	0	0%
Participations et autres titres détenus à long terme	0	0	0	0%
Part dans les entreprises liées	0	0	0	0%
Immobilisations incorporelles	415 608	491 125	-76	-15%
Immobilisations corporelles	0	0	0	0%
Capital souscrit non versé	0	0	0	0%
Actions propres	0	0	0	0%
Comptes de négociation et de règlement	0	0	0	0%
Autres actifs	336 923	289 758	47	16%
Comptes de régularisation - Actif	42 306	26 871	15	57%
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 999 077</b>	<b>1 975 415</b>	<b>24</b>	<b>1%</b>

PASSIF				
Catégorie	31/12/2019	31/12/2018	Var. K€	Var. %
Banques Centrales, CCP	0	0	0	0%
Dettes envers les établissements de crédit	1 223	37 524	-36	-97%
Opérations avec la clientèle Passif	242 844	148 123	95	64%
Dettes représentées par un titre	0	0	0	0%
Autres passifs	552 922	674 724	-122	-18%
Comptes de régularisation - Passif	159 388	91 360	68	74%
Comptes de négociation et de règlement	0	0	0	0%
Provisions pour risques et charges	109 903	46 864	63	135%
Dettes subordonnées	0	0	0	0%
<b>Capitaux propres (hors FRBG)</b>	<b>932 797</b>	<b>976 821</b>	<b>-44</b>	<b>-5%</b>
Capital souscrit	2 509 963	2 244 050	266	12%
Primes d'émission	14 477 806	13 254 608	1 223	9%
Réserves	4 000	4 000	0	0%
Ecart de réévaluation	0	0	0	0%
Provisions réglementées et subventions	0	0	0	0%
Report à nouveau	-14 525 837	-11 543 959	-2 982	26%
Résultat de l'exercice (+/-)	-1 533 134	-2 981 878	1 449	-49%
<b>Total du passif</b>	<b>1 999 077</b>	<b>1 975 415</b>	<b>24</b>	<b>1%</b>

COMPTE DE RESULTAT				
Catégorie	31/12/2019	31/12/2018	Var. K€	Var. %
+ Intérêts et produits assimilés	0	0	0	0%
- Intérêts et charges assimilées	0	0	0	0%
+ Revenus des titres à revenu variable	0	0	0	0%
+ Commissions (produits)	613 906	691 802	-78	-11%
- Commissions (charges)	-564 514	-459 376	-105	23%
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	0	0	0	0%
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	0	0	0	0%
+ Autres produits d'exploitation bancaire	771 725	241 256	530	220%
- Autres charges d'exploitation bancaire	-102 627	-131 821	29	0%
<b>Produit net bancaire</b>	<b>718 490</b>	<b>341 860</b>	<b>377</b>	<b>110%</b>
- Charges générales d'exploitation	-2 161 422	-3 115 436	954	-31%
- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	-119 617	-114 516	-5	4%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>-1 562 549</b>	<b>-2 888 091</b>	<b>1 326</b>	<b>-46%</b>
- Coût du risque	0	0	0	0%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1 562 549</b>	<b>-2 888 091</b>	<b>1 326</b>	<b>-46%</b>
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0	0	0	0%
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>-1 562 549</b>	<b>-2 888 091</b>	<b>1 326</b>	<b>-46%</b>
+/- Résultat exceptionnel	-63 710	-147 954	84	-57%
- Impôts sur les bénéfices	93 125	54 167	39	72%
+/- Dotations/Reprises de FRBG	0	0	0	0%
<b>Résultat net</b>	<b>-1 533 134</b>	<b>-2 981 878</b>	<b>1 449</b>	<b>-49%</b>



## Table des matières

I.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	5
a)	Etablissements de crédit .....	5
b)	Opérations avec La clientèle .....	5
c)	Actions et autres titres à revenu variable .....	5
d)	Participations et parts dans les entreprises liées .....	5
e)	Immobilisations .....	5
f)	Immobilisations Financières.....	6
g)	Frais de développement.....	6
h)	Autres actifs et autres passifs.....	6
i)	Comptes de régularisation .....	6
j)	Charges et produits .....	6
k)	Hors Bilan .....	6
II.	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE .....	7
III.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	7
IV.	NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS – ACTIF .....	8
a)	Créances sur établissement de Crédit.....	8
b)	Opérations avec la clientèle Actif.....	8
c)	Valeur Mobilière de Placement.....	8
d)	Actifs Immobilisés.....	9
e)	Autres actifs.....	10
f)	Comptes de régularisation Actif .....	10
V.	NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS – PASSIF .....	10
a)	Dettes sur les établissements de crédit .....	10
b)	Opérations avec la clientèle .....	11
c)	Autres passifs.....	11
d)	Comptes de régularisation Passif .....	11
e)	Provisions pour risques et charges.....	11
f)	Capitaux propres .....	12
VI.	NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS – COMPTE DE RESULTAT.....	13
a)	Produit net bancaire .....	13
b)	Charges d'exploitations .....	13
c)	Effectifs.....	14
d)	Résultat exceptionnel.....	14
e)	Crédit d'impôt .....	14



## PAYTOP

### I. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes ont été arrêtés selon les principes et méthodes comptables définis par le règlement 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, abrogeant le règlement CRBF 91-01 modifié relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels des établissements de crédit.

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général (article 1321-1), dans la mesure où PayTop exerce une activité hybride tel que le service de paiement et la distribution de monnaie électronique avec la carte prépayée, la société aurait dû établir des comptes individuels pour l'activité service de paiement.

L'annexe de ces comptes doit comprendre une information dédiée à l'activité de fourniture de services de paiement ou de services connexes comprenant un bilan, un hors bilan et un compte de résultat selon les règles d'évaluation et de présentation applicables aux établissements de crédit.

Le système d'information actuel n'étant pas en mesure de fournir les informations requises, les informations requises sont présentées dans la présente annexe de manière extra-comptable.

Ils ont été établis en tenant compte des principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ainsi que de la continuité de l'exploitation, la permanence des méthodes comptables et l'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est celle des coûts historiques.

PAYTOP est un établissement de paiement agréé par l'ACPR.

#### **a) Etablissements de crédit**

Ces postes enregistrent les soldes des comptes ouverts auprès d'établissements de crédit ou d'institutions financières.

#### **b) Opérations avec La clientèle**

Ce poste correspond à l'actif aux crédits accordés à la clientèle par ouverture d'une ligne de trésorerie ou par débit en compte. Les clients débiteurs depuis plus de 3 mois sont classifiés en clients douteux.

#### **c) Actions et autres titres à revenu variable**

Composé de titres détenus sans intention durable n'entrant pas dans le cadre d'une activité de transaction, le portefeuille de placement est évalué selon les règles propres à chacune des catégories de titres qui le composent. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées tandis que les moins-values font l'objet d'une provision.

#### **d) Participations et parts dans les entreprises liées**

Les titres de filiales, dont la possession durable est jugée utile à l'activité de la société, sont comptabilisés à leur coût d'achat ou leur valeur d'apport, éventuellement corrigée d'une provision constituée par référence à l'actif net corrigé des sociétés.

#### **e) Immobilisations**

Comptabilisées à leur coût d'acquisition, les immobilisations sont amorties ainsi :



## PAYTOP

Rubriques	Logiciels	Matériel de bureau	Matériel informatique	Frais de développement	Agencements et installations
Mode	Linéaire	Linéaire	Linéaire	Linéaire	Linéaire
Durée	3 ans	10 ans	3 ans	3 ans	8-10 ans

### f) Immobilisations Financières

Par application du règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et conformément à l'article 214-3 du PCG, la société a opté pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans à compter du 1er janvier 2016.

Fonds commerciale (Mali de fusion)	31/12/2019
Valeur Brut	552 420
<i>Amortissements</i>	- 220 968
<b>Valeur net</b>	<b>331 452</b>

### g) Frais de développement

Conformément à l'article R. 123-186 du code de commerce et l'article 212-3.1 du PCG, nous avons opté pour la méthode préférentielle relative à l'imputation en immobilisations des frais de développement dans le respect des critères de définition et comptabilisation suivants :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ; L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité.
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

### h) Autres actifs et autres passifs

Ces postes reprennent les soldes des comptes de règlements relatifs aux opérations sur titres, les créances et les dettes notamment en relation avec l'État et les organismes sociaux.

### i) Comptes de régularisation

Ces postes correspondent essentiellement aux charges à payer, y compris intéressement et participation, aux produits à recevoir, aux charges payées d'avance et aux comptes de produits perçus d'avance.

### j) Charges et produits

Les charges et produits sont comptabilisés selon le principe de séparation des exercices, les commissions sont comptabilisées à la date de leur encaissement lors de la réalisation des opérations.

Les honoraires des commissaires aux comptes sur l'année 2019 se sont élevés à 17 000 € HT.

### k) Hors Bilan

Le hors bilan enregistre les engagements, droits et obligations pouvant modifier le montant ou la consistance du patrimoine.



## II. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les nominations d'un nouveau Président au printemps et d'un nouveau directeur général à l'automne ont coïncidé avec une restructuration lourde de la société se traduisant par la réduction de moitié des effectifs. Parallèlement et en accord avec son actionnaire, la société a commencé à entamer des démarches pour ouvrir son capital.

Lors de l'assemblée générale mixte du 9 mai 2019, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de procéder à une augmentation du capital social de 91 812,50 euros par l'émission de 7.345 actions d'une valeur nominale de 12,5 euros chacune et d'une prime d'émission unitaire de 57,50 euros.

Faisant usage de sa délégation autorisée lors de l'assemblée générale mixte du 9 mai 2019, le président a décidé lors de la séance du 25 septembre 2019, de procéder à une augmentation de capital de 174 100 euros, par l'émission de 13.928 actions ordinaires d'une valeur nominale de 12,5 euros chacun et d'une prime d'émission unitaire de 57,50 euros.

## III. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales sur le plan mondial. Cette situation a un impact sur notre activité depuis début 2020. Les impacts identifiés à ce stade sont essentiellement un décalage de chiffre d'affaires de 2020 sur 2021 d'environ 250 000 €.

Une augmentation de capital, initialement prévue au mois de Juin, se verra elle aussi reportée à l'automne. Afin que la société puisse respecter ses ratios de fonds propres réglementaire dans l'intervalle, l'actionnaire lui a consenti un prêt participatif court terme de 300 000 euros assimilable à des quasi-fonds propres au sens du Code Monétaire et Financier et remboursable au 30 septembre 2020.

Il n'y a pas eu recours au chômage partiel, la mise en place du télétravail ayant été possible. La situation étant extrêmement évolutive, ces estimations seront à ajuster dans les prochaines semaines. La continuité d'exploitation n'est toutefois pas remise en cause.



## PAYTOP

### IV. NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS – ACTIF

#### a) Créances sur établissement de Crédit

CREANCES SUR ETABLISSEMENT DE CREDIT	Durées restants à courir					31/12/2019	31/12/2018
	Opérations à vue et au jour le jour	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Créances à vue sur autres établissement de crédit							
BP CHANGE CB2	2 023					2 023	9 404
BP SOCIAL PAYTOP	424 498					424 498	395 303
ARKEA TRANSFERT	38 870					38 870	47 567
ARKEA SOCIAL	511					511	3 039
ARKEA CANTONNEMENT	5 815					5 815	69 732
ARKEA MULTICARTE	67 557					67 557	16 386
CPR 2	4 006					4 006	- 122
BP CHANGE VRT CHQ	869					869	14 267
BP DEVISEA EURO	1 246					1 246	24 569
ARKEA WIZYPAY	695					695	695
ARKEA CVD SODEXO	8 151					8 151	8 151
ARKEA CANTONNEMENT VIRT	-					-	45 168
ARKEA COMPTE DE PAIEMENT REGLEM	14 129					14 129	800
ATTIJARI WAFA	10					10	10
VIREMENTS INTERNES BANQUES	-					-	-
VIREMENT BOURSORAMA EUROS	4 700					4 700	33 433
BP PAYZEN	8 638					8 638	-
BP MONISNAP AGENT	140 293					140 293	-
BP MONISNAP CANTONNEMENT	28 708					28 708	-
Partenaires financiers							-
PARTENAIRES							-
Caisse							-
CAISSE	24 065					24 065	5 617
RETRAIT CONSIGNE EUROS	-					-	10 500
<b>Total</b>	<b>774 783</b>					<b>774 783</b>	<b>684 518</b>

#### b) Opérations avec la clientèle Actif

OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE ACTIF	Durées restants à courir					31/12/2019	31/12/2018
	Opérations à vue et au jour le jour	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Clients, activités livraison de devises							
BtoC, Cartes BtoB, et transfert BtoB	201 239					201 239	170 709
Clients partenaires	228 068					228 068	310 953
Clients, autres comptes	-					-	1 332
<b>TOTAL</b>	<b>429 307</b>					<b>429 307</b>	<b>482 993</b>

#### c) Valeur Mobilière de Placement

VALEUR MOBILIERE DE PLACEMENT (Valeur nette)	31/12/2019	31/12/2018
Valeur Mobilière de placement	150	150
<b>Total</b>	<b>150</b>	<b>150</b>



## PAYTOP

### d) Actifs Immobilisés

VALEUR BRUTE	31/12/2018	Acquisitions	Cessions	31/12/2019
Immobilisations Incorporelles				
Logiciel	17 327	-		17 327
Marques, concessions, brevets	9 394	-		9 394
Mali de fusion	552 420	-		552 420
Frais de developpement	713 642	40 500		754 142
	-	-		
Immobilisations Corporelles				
Agencement, Instal	5 574	-		5 574
Materiel du bureau	22 320	-		22 320
Mobilier de bureau	2 715	-		2 715
	-			
Immobilisations en cours	-			-
<b>TOTAL</b>	<b>1 323 392</b>	<b>40 500</b>	-	<b>1 363 892</b>

AMORTISSEMENT OU DEPRECIATION	31/12/2018	Dotation	Reprise	31/12/2019
Immobilisation Incorporelles				
Logiciel	17 327	-		17 327
Marques, concessions, brevets	9 394	-		9 394
Mali de fusion	165 726	55 242		220 968
Frais de developpement	609 212	60 775		669 986
Immobilisations Corporelles				
Agencement, Instal	5 574	-		5 574
Materiel du bureau	22 320	-		22 320
Mobilier de bureau	2 715	-		2 715
Immobilisations en cours				
<b>TOTAL</b>	<b>832 267</b>	<b>116 017</b>	-	<b>948 284</b>

VALEUR NETTE	31/12/2018	31/12/2019
Immobilisations Incorporelles		
Logiciel	-	
Marques, concessions, brevets	-	
Mali de fusion	386 694	331 452
Frais de developpement	104 431	84 156
Immobilisations Corporelles		
Agencement, Instal	-	-
Materiel du bureau	-	-
Mobilier de bureau	-	-
Immobilisations en cours		
<b>TOTAL</b>	<b>491 125</b>	<b>415 608</b>



## PAYTOP

### e) Autres actifs

AUTRES ACTIFS (valeur nette)	31/12/2018	31/12/2019
Dépôts et cautionnement	78 078	78 078
Créances à caractère fiscal	82 851	119 548
Créances à caractère social	-	29 020
Compte courant	70 133	9 922
<i>Dont Wizypay</i>		-
<i>Dont C/C innovation fortune 3</i>	9 922	9 922
Clients douteux	25 471	25 471
Autres Créances	21 196	66 027
<i>Dont Wizypay (Prêt)*</i>	60 211	20 786
<i>Autres</i>		45 241
Stock de cartes	5 791	5 573
Stocks de devises	6 238	3 284
<b>TOTAL</b>	<b>289 758</b>	<b>336 923</b>

\* Le prêt à Wizypay a été reclassé de "Comptes courants" à "Autres créances".

AMORTISSEMENT OU DEPRECIATION	31/12/2018	Dotation	Reprise	31/12/2019
Autres actifs				
Stock de cartes	7 280		1 707	5 573
Stock de devises	7 200	3 600		10 800
	-			
<b>TOTAL</b>	<b>14 480</b>	<b>3 600</b>	<b>1 707</b>	<b>16 373</b>

### f) Comptes de régularisation Actif

COMPTE DE REGULARISATION (Valeur nette)	31/12/2018	31/12/2019
Fournisseurs avoir à recevoir	14 196	0
Saisie sur salaire	1 096	-
Charges constatées d'avance	11 579	39 168
Autres comptes de régularisation		3 138
<b>TOTAL</b>	<b>26 871</b>	<b>42 306</b>

## V. NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS – PASSIF

### a) Dettes sur les établissements de crédit

DETTES ETABLISSEMENT DE CREDIT	Durées restants à courir					31/12/2019	31/12/2018
	Opérations à vue et au jour le jour	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
Emprunt OSEO						-	36 450
Autres créances auprès des établissements de crédit	1 223					1 223	1 074
<b>TOTAL</b>	<b>1 223</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 223</b>	<b>37 524</b>

### b) Opérations avec la clientèle

OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE PASSIF	Durées restants à courir					31/12/2019	31/12/2018
	Opérations à vue et au jour le jour	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Clients, activité transfert d'argent	174 043					174 043	69 228
Clients, activité cartes	9 570					9 570	5 790
Clients, compte de Paiement	6 405					6 405	38 281
Clients, autres comptes	3 288					3 288	2 214
Clients, Partenaires	49 539					49 539	32 610
<b>TOTAL</b>	<b>242 844</b>	-	-	-	-	<b>242 844</b>	<b>148 123</b>

### c) Autres passifs

AUTRES PASSIFS (valeur nette)	31/12/2018	31/12/2019
Fournisseurs	265 587	292 546
Dettes sociales	246 795	94 208
Dettes fiscales	-	-
Autres passifs	162 342	166 169
<i>Dont préfinancement des programmes</i>	154 191	154 191
<i>Dont compte Sodexo Wizypay</i>	8 151	8 151
<i>Dont Compte associé (intérêts)</i>		3 826
<b>TOTAL</b>	<b>674 724</b>	<b>552 922</b>

### d) Comptes de régularisation Passif

COMPTE DE REGULARISATION PASSIF	31/12/2018	31/12/2019
Fournisseurs FNP	75 607	73 083
Etat, charges à payer	13 974	3 710
Etat, taxes sur valeur ajoutée	984	79 186
Autres impot, taxes et assimilés	-	-
Autres comptes de régularisation	794	3 408
<b>TOTAL</b>	<b>91 360</b>	<b>159 388</b>

### e) Provisions pour risques et charges

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	31/12/2018	31/12/2019
Provisions litiges fournisseurs	25 471	88 511
Provision litiges Prud'hommes	21 392	21 392
<b>TOTAL</b>	<b>46 864</b>	<b>109 904</b>



## PAYTOP

### f) Capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	31/12/2018	Affectation du resultat	Augmentation de K	31/12/2019
Capital (1)	2 244 050		265 913	2 509 963
Prime d'émission	13 254 608		1 223 198	14 477 806
Réserves	4 000		-	4 000
Report à nouveau	- 11 543 959	2 981 878		- 14 525 837
Subventions	-			-
Résultat 2018	- 2 981 878			-
Résultat 2019				- 1 533 134
<b>TOTAL</b>	<b>976 821</b>	<b>2 981 878</b>	<b>1 489 110</b>	<b>932 797</b>

(1) Le capital social se compose de 200 797 actions d'une valeur nominale de 12,5 euros chacune.

NOMBRE D'ACTIONS	31/12/2018	+	-	31/12/2019
CPI	1 000			1 000
INVEST SENCILLO	441			441
ECRIN	74			74
FORTUNE II	13 441		821	12 620
UFF INNOVATION 12	16 804		1 026	15 778
FORTUNE III	10 696		653	10 043
FCPI FORTUNE IV	24 619	568		25 187
FCPI FORTUNE V	14 588		891	13 697
FCPI UFF INNOVATION 16	11 097		678	10 419
FCPI UFF INNOVATION 14	7 084		433	6 651
INNOCROISSANCE 2015	15 055		919	14 136
FCPI UFF INNOVATION 17	11 631		710	10 921
FCPI FORTUNE VI	15 036		918	14 118
FCPI INNOCROISSANCE 2016	11 290		689	10 601
MASSIVEDATA. TECHNOLOGY	13 441	10 480		23 921
ERIC BESSON CONSULTING	720			720
FCPI INNOCROISSANCE 2018	1 828	730		2 558
UFF INNOVATION 15	9 677	3 766		13 443
PAYTOP INVESTMENTS		13 467		13 467
Autres personnes physiques	1 002			1 002
<b>TOTAL</b>	<b>179 524</b>	<b>29 011</b>	<b>7 738</b>	<b>200 797</b>



## PAYTOP

### VI. NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS – COMPTE DE RESULTAT

#### a) Produit net bancaire

PRODUIT NET BANCAIRE	31/12/2018	31/12/2019	Variation
Commissions produits	<b>691 802</b>	<b>613 905</b>	-13%
Activités Livraison de devises et euros	181 646	108 793	
Activités Transferts	305 175	214 513	
Activité Cartes multidevises (1)	204 981	290 600	
Commissions charges	<b>459 376</b>	<b>564 514</b>	19%
Activités Livraison de devises et euros	15 284	38 231	
Activités Transferts	189 870	188 840	
Activité Cartes multidevises	195 689	281 390	
Compte de paiement	58 533	52 226	
Autres charges d'intérêts		3 826	
Autres produits d'exploitation bancaires	<b>241 256</b>	<b>771 725</b>	69%
Activités Livraison de devises et euros	111 628	69 241	
Activité Cartes multidevises (1)	103 317	443 878	
Activités Transferts		206 000	
Activité CVD	4 455	1 511	
Autres produits	21 856	51 096	
Autres charges d'exploitation bancaires	<b>131 821</b>	<b>102 627</b>	-28%
Activités Livraison de devises et euros	128 295	110 110	
Activité Cartes multidevises	- 1 497	- 7 483	
Activité CVD	5 022	-	
<b>TOTAL</b>	<b>341 860</b>	<b>718 490</b>	<b>52%</b>

(1) certains comptes dont les opérations concernaient des commissions ont été reclassés de "Autres produits" à "Commissions"

#### b) Charges d'exploitations

CHARGES D'EXPLOITATION	31/12/2018	31/12/2019	Variation
Charges de personnel	<b>1 821 909</b>	<b>1 305 354</b>	-40%
Salaire brut	1 196 158	931 951	
Charges sociales	490 529	298 785	
Autres Charges	135 221	74 618	
Services extérieurs	<b>1 139 888</b>	<b>792 328</b>	-44%
Frais de publicité et publications	11 896	7 433	
Frais informatiques	119 127	55 406	
Autres charges externes	1 008 865	729 489	
Impôts et taxes	<b>153 639</b>	<b>63 740</b>	-141%
<b>TOTAL</b>	<b>3 115 436</b>	<b>2 161 422</b>	<b>-44%</b>



## PAYTOP

### c) Effectifs

EFFECTIF	31/12/2018	31/12/2019	Variation
Effectif moyen	24	17	-7
Effectif fin d'année	27	11	-16

### d) Résultat exceptionnel

RESULTAT EXCEPTIONNEL	31/12/2018	31/12/2019
Produits sur exercices antérieurs	764	19 163
Reprise sur provisions	72 175	-
Produits exceptionnels	2 990	-
Charges exceptionnelles	- 13 000	- 2 642
Provisions pour risques et charges	- 46 864	- 63 040
Charges sur exercice antérieur	- 79 159	- 15 416
Perte sur créances irrécouvrables	- 84 860	- 1 379
Amendes et pénalités	-	397
<b>TOTAL</b>	<b>- 147 954</b>	<b>- 63 710</b>

### e) Crédit d'impôt

IMPOTS	31/12/2018	31/12/2019
CIR	19 550	80 000
CICE	27 742	-
Crédit Impots	6 875	13 125
<b>TOTAL</b>	<b>54 167</b>	<b>93 125</b>

**PAYTOP**

Société par actions simplifiée au capital de 2.509.962,50 €  
Siège social : 68 avenue des Champs Elysées – 75008 Paris  
487 568 446 RCS Paris  
(la « **Société** »)

---

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 JUIN 2020**

---

**TROISIEME RESOLUTION**

***Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019***

L'assemblée générale, statuant aux conditions de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture (i) du rapport du Président sur la gestion de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2019, (ii) du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice, et (iii) du rapport du Conseil de surveillance,

**constatant** que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 est déficitaire de (1.533.133,66 €),

**décide** de l'affecter en totalité sur le compte « Report à nouveau », lequel s'élèvera, après affectation à la somme de (16.058.970,66 €),

**et prend acte**, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois (3) derniers exercices sociaux de la Société.

*Cette résolution est adoptée.*



***Pour extrait conforme***

Le Président  
Monsieur Eric BARBIER

**PAYTOP**

Siège social : 68 Avenue des Champs-Elysées – 75008 Paris  
Société par actions simplifiée au capital de 2.509.963 euros

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019



**RSM Paris**

26, rue Cambacérès

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 147 63 67 00

Fax : +33 (0)147 63 69 00

[www.rsmfrance.fr](http://www.rsmfrance.fr)

## **PAYTOP**

Siège social : 68 Avenue des Champs-Elysées – 75008 Paris

Société par actions simplifiée au capital de 2.509.963 euros

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société PAYTOP,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PAYTOP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 5 juin 2020 sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Fonds de commerce

Comme indiqué dans le paragraphe « Amortissement fonds commercial » de votre annexe, votre société a opté pour l'amortissement du fonds de commerce.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ce mode de comptabilisation et vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur les options retenues par la société.

### Frais de développement

Le paragraphe « Frais de développement » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle et nous nous sommes assurés que le paragraphe « Frais de développement » de l'annexe fournit une information appropriée.

### Elaboration des comptes individuels

Le paragraphe I « Principes et méthodes comptables » de l'annexe expose les principes et méthodes comptables appliqués par la société dans l'élaboration des comptes individuels conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les principes et méthodes comptables retenus par la société et nous nous sommes assurés que le paragraphe « Principes et méthodes comptables » de l'annexe fournit une information appropriée.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 23 juin 2020

Le commissaire aux comptes

**RSM Paris**

Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Ratana LYVONG', with a large, stylized flourish at the end.

**Ratana LYVONG**

Associé



**PAYTOP**

Bilan

Actif Passif

Compte de Résultat

Annexes

Au 31 décembre 2019

Le 15 mai 2020

ACTIF				
Catégorie	31/12/2019	31/12/2018	Var. K€	Var. %
Caisse, Banques Centrales, CCP	774 783	684 518	90	13%
Effets publics et valeurs assimilées	0	0	0	0%
Créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0%
Opérations avec la clientèle Actif	429 307	482 993	-54	-11%
Obligations, et autres titres a revenu fixe	0	0	0	0%
Actions, et autres titres a revenu variable	150	150	0	0%
Participations et autres titres détenus à long terme	0	0	0	0%
Part dans les entreprises liées	0	0	0	0%
Immobilisations incorporelles	415 608	491 125	-76	-15%
Immobilisations corporelles	0	0	0	0%
Capital souscrit non versé	0	0	0	0%
Actions propres	0	0	0	0%
Comptes de négociation et de règlement	0	0	0	0%
Autres actifs	336 923	289 758	47	16%
Comptes de régularisation - Actif	42 306	26 871	15	57%
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 999 077</b>	<b>1 975 415</b>	<b>24</b>	<b>1%</b>

PASSIF				
Catégorie	31/12/2019	31/12/2018	Var. K€	Var. %
Banques Centrales, CCP	0	0	0	0%
Dettes envers les établissements de crédit	1 223	37 524	-36	-97%
Opérations avec la clientèle Passif	242 844	148 123	95	64%
Dettes représentées par un titre	0	0	0	0%
Autres passifs	552 922	674 724	-122	-18%
Comptes de régularisation - Passif	159 388	91 360	68	74%
Comptes de négociation et de règlement	0	0	0	0%
Provisions pour risques et charges	109 903	46 864	63	135%
Dettes subordonnées	0	0	0	0%
<b>Capitaux propres (hors FRBG)</b>	<b>932 797</b>	<b>976 821</b>	<b>-44</b>	<b>-5%</b>
Capital souscrit	2 509 963	2 244 050	266	12%
Primes d'émission	14 477 806	13 254 608	1 223	9%
Réserves	4 000	4 000	0	0%
Ecart de réévaluation	0	0	0	0%
Provisions réglementées et subventions	0	0	0	0%
Report à nouveau	-14 525 837	-11 543 959	-2 982	26%
Résultat de l'exercice (+/-)	-1 533 134	-2 981 878	1 449	-49%
<b>Total du passif</b>	<b>1 999 077</b>	<b>1 975 415</b>	<b>24</b>	<b>1%</b>

COMPTE DE RESULTAT				
Catégorie	31/12/2019	31/12/2018	Var. K€	Var. %
+ Intérêts et produits assimilés	0	0	0	0%
- Intérêts et charges assimilées	0	0	0	0%
+ Revenus des titres à revenu variable	0	0	0	0%
+ Commissions (produits)	613 906	691 802	-78	-11%
- Commissions (charges)	-564 514	-459 376	-105	23%
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	0	0	0	0%
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	0	0	0	0%
+ Autres produits d'exploitation bancaire	771 725	241 256	530	220%
- Autres charges d'exploitation bancaire	-102 627	-131 821	29	0%
<b>Produit net bancaire</b>	<b>718 490</b>	<b>341 860</b>	<b>377</b>	<b>110%</b>
- Charges générales d'exploitation	-2 161 422	-3 115 436	954	-31%
- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	-119 617	-114 516	-5	4%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>-1 562 549</b>	<b>-2 888 091</b>	<b>1 326</b>	<b>-46%</b>
- Coût du risque	0	0	0	0%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1 562 549</b>	<b>-2 888 091</b>	<b>1 326</b>	<b>-46%</b>
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0	0	0	0%
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>-1 562 549</b>	<b>-2 888 091</b>	<b>1 326</b>	<b>-46%</b>
+/- Résultat exceptionnel	-63 710	-147 954	84	-57%
- Impôts sur les bénéfices	93 125	54 167	39	72%
+/- Dotations/Reprises de FRBG	0	0	0	0%
<b>Résultat net</b>	<b>-1 533 134</b>	<b>-2 981 878</b>	<b>1 449</b>	<b>-49%</b>



## Table des matières

I.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	5
a)	Etablissements de crédit .....	5
b)	Opérations avec La clientèle .....	5
c)	Actions et autres titres à revenu variable .....	5
d)	Participations et parts dans les entreprises liées .....	5
e)	Immobilisations .....	5
f)	Immobilisations Financières.....	6
g)	Frais de développement.....	6
h)	Autres actifs et autres passifs.....	6
i)	Comptes de régularisation .....	6
j)	Charges et produits .....	6
k)	Hors Bilan .....	6
II.	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE .....	7
III.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	7
IV.	NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS – ACTIF .....	8
a)	Créances sur établissement de Crédit.....	8
b)	Opérations avec la clientèle Actif.....	8
c)	Valeur Mobilière de Placement.....	8
d)	Actifs Immobilisés.....	9
e)	Autres actifs.....	10
f)	Comptes de régularisation Actif .....	10
V.	NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS – PASSIF .....	10
a)	Dettes sur les établissements de crédit .....	10
b)	Opérations avec la clientèle .....	11
c)	Autres passifs.....	11
d)	Comptes de régularisation Passif .....	11
e)	Provisions pour risques et charges.....	11
f)	Capitaux propres .....	12
VI.	NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS – COMPTE DE RESULTAT.....	13
a)	Produit net bancaire .....	13
b)	Charges d'exploitations .....	13
c)	Effectifs.....	14
d)	Résultat exceptionnel.....	14
e)	Crédit d'impôt .....	14



## PAYTOP

### I. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes ont été arrêtés selon les principes et méthodes comptables définis par le règlement 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, abrogeant le règlement CRBF 91-01 modifié relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels des établissements de crédit.

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général (article 1321-1), dans la mesure où PayTop exerce une activité hybride tel que le service de paiement et la distribution de monnaie électronique avec la carte prépayée, la société aurait dû établir des comptes individuels pour l'activité service de paiement.

L'annexe de ces comptes doit comprendre une information dédiée à l'activité de fourniture de services de paiement ou de services connexes comprenant un bilan, un hors bilan et un compte de résultat selon les règles d'évaluation et de présentation applicables aux établissements de crédit.

Le système d'information actuel n'étant pas en mesure de fournir les informations requises, les informations requises sont présentées dans la présente annexe de manière extra-comptable.

Ils ont été établis en tenant compte des principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ainsi que de la continuité de l'exploitation, la permanence des méthodes comptables et l'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est celle des coûts historiques.

PAYTOP est un établissement de paiement agréé par l'ACPR.

#### **a) Etablissements de crédit**

Ces postes enregistrent les soldes des comptes ouverts auprès d'établissements de crédit ou d'institutions financières.

#### **b) Opérations avec La clientèle**

Ce poste correspond à l'actif aux crédits accordés à la clientèle par ouverture d'une ligne de trésorerie ou par débit en compte. Les clients débiteurs depuis plus de 3 mois sont classifiés en clients douteux.

#### **c) Actions et autres titres à revenu variable**

Composé de titres détenus sans intention durable n'entrant pas dans le cadre d'une activité de transaction, le portefeuille de placement est évalué selon les règles propres à chacune des catégories de titres qui le composent. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées tandis que les moins-values font l'objet d'une provision.

#### **d) Participations et parts dans les entreprises liées**

Les titres de filiales, dont la possession durable est jugée utile à l'activité de la société, sont comptabilisés à leur coût d'achat ou leur valeur d'apport, éventuellement corrigée d'une provision constituée par référence à l'actif net corrigé des sociétés.

#### **e) Immobilisations**

Comptabilisées à leur coût d'acquisition, les immobilisations sont amorties ainsi :



## PAYTOP

Rubriques	Logiciels	Matériel de bureau	Matériel informatique	Frais de développement	Agencements et installations
Mode	Linéaire	Linéaire	Linéaire	Linéaire	Linéaire
Durée	3 ans	10 ans	3 ans	3 ans	8-10 ans

### f) Immobilisations Financières

Par application du règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et conformément à l'article 214-3 du PCG, la société a opté pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans à compter du 1er janvier 2016.

Fonds commerciale (Mali de fusion)	31/12/2019
Valeur Brut	552 420
<i>Amortissements</i>	- 220 968
<b>Valeur net</b>	<b>331 452</b>

### g) Frais de développement

Conformément à l'article R. 123-186 du code de commerce et l'article 212-3.1 du PCG, nous avons opté pour la méthode préférentielle relative à l'imputation en immobilisations des frais de développement dans le respect des critères de définition et comptabilisation suivants :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ; L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité.
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

### h) Autres actifs et autres passifs

Ces postes reprennent les soldes des comptes de règlements relatifs aux opérations sur titres, les créances et les dettes notamment en relation avec l'État et les organismes sociaux.

### i) Comptes de régularisation

Ces postes correspondent essentiellement aux charges à payer, y compris intéressement et participation, aux produits à recevoir, aux charges payées d'avance et aux comptes de produits perçus d'avance.

### j) Charges et produits

Les charges et produits sont comptabilisés selon le principe de séparation des exercices, les commissions sont comptabilisées à la date de leur encaissement lors de la réalisation des opérations.

Les honoraires des commissaires aux comptes sur l'année 2019 se sont élevés à 17 000 € HT.

### k) Hors Bilan

Le hors bilan enregistre les engagements, droits et obligations pouvant modifier le montant ou la consistance du patrimoine.



## II. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les nominations d'un nouveau Président au printemps et d'un nouveau directeur général à l'automne ont coïncidé avec une restructuration lourde de la société se traduisant par la réduction de moitié des effectifs. Parallèlement et en accord avec son actionnaire, la société a commencé à entamer des démarches pour ouvrir son capital.

Lors de l'assemblée générale mixte du 9 mai 2019, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de procéder à une augmentation du capital social de 91 812,50 euros par l'émission de 7.345 actions d'une valeur nominale de 12,5 euros chacune et d'une prime d'émission unitaire de 57,50 euros.

Faisant usage de sa délégation autorisée lors de l'assemblée générale mixte du 9 mai 2019, le président a décidé lors de la séance du 25 septembre 2019, de procéder à une augmentation de capital de 174 100 euros, par l'émission de 13.928 actions ordinaires d'une valeur nominale de 12,5 euros chacun et d'une prime d'émission unitaire de 57,50 euros.

## III. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales sur le plan mondial. Cette situation a un impact sur notre activité depuis début 2020. Les impacts identifiés à ce stade sont essentiellement un décalage de chiffre d'affaires de 2020 sur 2021 d'environ 250 000 €.

Une augmentation de capital, initialement prévue au mois de Juin, se verra elle aussi reportée à l'automne. Afin que la société puisse respecter ses ratios de fonds propres réglementaire dans l'intervalle, l'actionnaire lui a consenti un prêt participatif court terme de 300 000 euros assimilable à des quasi-fonds propres au sens du Code Monétaire et Financier et remboursable au 30 septembre 2020.

Il n'y a pas eu recours au chômage partiel, la mise en place du télétravail ayant été possible. La situation étant extrêmement évolutive, ces estimations seront à ajuster dans les prochaines semaines. La continuité d'exploitation n'est toutefois pas remise en cause.



## PAYTOP

### IV. NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS – ACTIF

#### a) Créances sur établissement de Crédit

CREANCES SUR ETABLISSEMENT DE CREDIT	Durées restants à courir					31/12/2019	31/12/2018
	Opérations à vue et au jour le jour	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Créances à vue sur autres établissement de crédit							
BP CHANGE CB2	2 023					2 023	9 404
BP SOCIAL PAYTOP	424 498					424 498	395 303
ARKEA TRANSFERT	38 870					38 870	47 567
ARKEA SOCIAL	511					511	3 039
ARKEA CANTONNEMENT	5 815					5 815	69 732
ARKEA MULTICARTE	67 557					67 557	16 386
CPR 2	4 006					4 006	- 122
BP CHANGE VRT CHQ	869					869	14 267
BP DEVISEA EURO	1 246					1 246	24 569
ARKEA WIZYPAY	695					695	695
ARKEA CVD SODEXO	8 151					8 151	8 151
ARKEA CANTONNEMENT VIRT	-					-	45 168
ARKEA COMPTE DE PAIEMENT REGLEM	14 129					14 129	800
ATTIJARI WAFA	10					10	10
VIREMENTS INTERNES BANQUES	-					-	-
VIREMENT BOURSORAMA EUROS	4 700					4 700	33 433
BP PAYZEN	8 638					8 638	-
BP MONISNAP AGENT	140 293					140 293	-
BP MONISNAP CANTONNEMENT	28 708					28 708	-
Partenaires financiers							-
PARTENAIRES							-
Caisse							-
CAISSE	24 065					24 065	5 617
RETRAIT CONSIGNE EUROS	-					-	10 500
<b>Total</b>	<b>774 783</b>					<b>774 783</b>	<b>684 518</b>

#### b) Opérations avec la clientèle Actif

OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE ACTIF	Durées restants à courir					31/12/2019	31/12/2018
	Opérations à vue et au jour le jour	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Clients, activités livraison de devises							
BtoC, Cartes BtoB, et transfert BtoB	201 239					201 239	170 709
Clients partenaires	228 068					228 068	310 953
Clients, autres comptes	-					-	1 332
<b>TOTAL</b>	<b>429 307</b>					<b>429 307</b>	<b>482 993</b>

#### c) Valeur Mobilière de Placement

VALEUR MOBILIERE DE PLACEMENT (Valeur nette)	31/12/2019	31/12/2018
Valeur Mobilière de placement	150	150
<b>Total</b>	<b>150</b>	<b>150</b>



## PAYTOP

### d) Actifs Immobilisés

VALEUR BRUTE	31/12/2018	Acquisitions	Cessions	31/12/2019
Immobilisations Incorporelles				
Logiciel	17 327	-		17 327
Marques, concessions, brevets	9 394	-		9 394
Mali de fusion	552 420	-		552 420
Frais de developpement	713 642	40 500		754 142
	-	-		
Immobilisations Corporelles				
Agencement, Instal	5 574	-		5 574
Materiel du bureau	22 320	-		22 320
Mobilier de bureau	2 715	-		2 715
	-	-		
Immobilisations en cours	-			-
<b>TOTAL</b>	<b>1 323 392</b>	<b>40 500</b>	-	<b>1 363 892</b>

AMORTISSEMENT OU DEPRECIATION	31/12/2018	Dotation	Reprise	31/12/2019
Immobilisation Incorporelles				
Logiciel	17 327	-		17 327
Marques, concessions, brevets	9 394	-		9 394
Mali de fusion	165 726	55 242		220 968
Frais de developpement	609 212	60 775		669 986
Immobilisations Corporelles				
Agencement, Instal	5 574	-		5 574
Materiel du bureau	22 320	-		22 320
Mobilier de bureau	2 715	-		2 715
Immobilisations en cours				
<b>TOTAL</b>	<b>832 267</b>	<b>116 017</b>	-	<b>948 284</b>

VALEUR NETTE	31/12/2018	31/12/2019
Immobilisations Incorporelles		
Logiciel	-	
Marques, concessions, brevets	-	
Mali de fusion	386 694	331 452
Frais de developpement	104 431	84 156
Immobilisations Corporelles		
Agencement, Instal	-	-
Materiel du bureau	-	-
Mobilier de bureau	-	-
Immobilisations en cours		
<b>TOTAL</b>	<b>491 125</b>	<b>415 608</b>



## PAYTOP

### e) Autres actifs

AUTRES ACTIFS (valeur nette)	31/12/2018	31/12/2019
Dépôts et cautionnement	78 078	78 078
Créances à caractère fiscal	82 851	119 548
Créances à caractère social	-	29 020
Compte courant	70 133	9 922
<i>Dont Wizypay</i>		-
<i>Dont C/C innovation fortune 3</i>	9 922	9 922
Clients douteux	25 471	25 471
Autres Créances	21 196	66 027
<i>Dont Wizypay (Prêt)*</i>	60 211	20 786
<i>Autres</i>		45 241
Stock de cartes	5 791	5 573
Stocks de devises	6 238	3 284
<b>TOTAL</b>	<b>289 758</b>	<b>336 923</b>

\* Le prêt à Wizypay a été reclassé de "Comptes courants" à "Autres créances".

AMORTISSEMENT OU DEPRECIATION	31/12/2018	Dotation	Reprise	31/12/2019
Autres actifs				
Stock de cartes	7 280		1 707	5 573
Stock de devises	7 200	3 600		10 800
	-			
<b>TOTAL</b>	<b>14 480</b>	<b>3 600</b>	<b>1 707</b>	<b>16 373</b>

### f) Comptes de régularisation Actif

COMPTE DE REGULARISATION (Valeur nette)	31/12/2018	31/12/2019
Fournisseurs avoir à recevoir	14 196	0
Saisie sur salaire	1 096	-
Charges constatées d'avance	11 579	39 168
Autres comptes de régularisation		3 138
<b>TOTAL</b>	<b>26 871</b>	<b>42 306</b>

## V. NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS – PASSIF

### a) Dettes sur les établissements de crédit

DETTES ETABLISSEMENT DE CREDIT	Durées restants à courir					31/12/2019	31/12/2018
	Opérations à vue et au jour le jour	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Emprunt OSEO						-	36 450
Autres créances auprès des établissements de crédit	1 223					1 223	1 074
<b>TOTAL</b>	<b>1 223</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 223</b>	<b>37 524</b>

**b) Opérations avec la clientèle**

OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE PASSIF	Durées restants à courir					31/12/2019	31/12/2018
	Opérations à vue et au jour le jour	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Clients, activité transfert d'argent	174 043					174 043	69 228
Clients, activité cartes	9 570					9 570	5 790
Clients, compte de Paiement	6 405					6 405	38 281
Clients, autres comptes	3 288					3 288	2 214
Clients, Partenaires	49 539					49 539	32 610
<b>TOTAL</b>	<b>242 844</b>	-	-	-	-	<b>242 844</b>	<b>148 123</b>

**c) Autres passifs**

AUTRES PASSIFS (valeur nette)	31/12/2018	31/12/2019
Fournisseurs	265 587	292 546
Dettes sociales	246 795	94 208
Dettes fiscales	-	-
Autres passifs	162 342	166 169
<i>Dont préfinancement des programmes</i>	154 191	154 191
<i>Dont compte Sodexo Wizypay</i>	8 151	8 151
<i>Dont Compte associé (intérêts)</i>		3 826
<b>TOTAL</b>	<b>674 724</b>	<b>552 922</b>

**d) Comptes de régularisation Passif**

COMPTE DE REGULARISATION PASSIF	31/12/2018	31/12/2019
Fournisseurs FNP	75 607	73 083
Etat, charges à payer	13 974	3 710
Etat, taxes sur valeur ajoutée	984	79 186
Autres impot, taxes et assimilés	-	-
Autres comptes de régularisation	794	3 408
<b>TOTAL</b>	<b>91 360</b>	<b>159 388</b>

**e) Provisions pour risques et charges**

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	31/12/2018	31/12/2019
Provisions litiges fournisseurs	25 471	88 511
Provision litiges Prud'hommes	21 392	21 392
<b>TOTAL</b>	<b>46 864</b>	<b>109 904</b>



## PAYTOP

### f) Capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	31/12/2018	Affectation du resultat	Augmentation de K	31/12/2019
Capital (1)	2 244 050		265 913	2 509 963
Prime d'émission	13 254 608		1 223 198	14 477 806
Réserves	4 000		-	4 000
Report à nouveau	- 11 543 959	2 981 878		- 14 525 837
Subventions	-			-
Résultat 2018	- 2 981 878			-
Résultat 2019				- 1 533 134
<b>TOTAL</b>	<b>976 821</b>	<b>2 981 878</b>	<b>1 489 110</b>	<b>932 797</b>

(1) Le capital social se compose de 200 797 actions d'une valeur nominale de 12,5 euros chacune.

NOMBRE D'ACTIONS	31/12/2018	+	-	31/12/2019
CPI	1 000			1 000
INVEST SENCILLO	441			441
ECRIN	74			74
FORTUNE II	13 441		821	12 620
UFF INNOVATION 12	16 804		1 026	15 778
FORTUNE III	10 696		653	10 043
FCPI FORTUNE IV	24 619	568		25 187
FCPI FORTUNE V	14 588		891	13 697
FCPI UFF INNOVATION 16	11 097		678	10 419
FCPI UFF INNOVATION 14	7 084		433	6 651
INNOCROISSANCE 2015	15 055		919	14 136
FCPI UFF INNOVATION 17	11 631		710	10 921
FCPI FORTUNE VI	15 036		918	14 118
FCPI INNOCROISSANCE 2016	11 290		689	10 601
MASSIVEDATA. TECHNOLOGY	13 441	10 480		23 921
ERIC BESSON CONSULTING	720			720
FCPI INNOCROISSANCE 2018	1 828	730		2 558
UFF INNOVATION 15	9 677	3 766		13 443
PAYTOP INVESTMENTS		13 467		13 467
Autres personnes physiques	1 002			1 002
<b>TOTAL</b>	<b>179 524</b>	<b>29 011</b>	<b>7 738</b>	<b>200 797</b>



## PAYTOP

### VI. NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS – COMPTE DE RESULTAT

#### a) Produit net bancaire

PRODUIT NET BANCAIRE	31/12/2018	31/12/2019	Variation
Commissions produits	<b>691 802</b>	<b>613 905</b>	-13%
Activités Livraison de devises et euros	181 646	108 793	
Activités Transferts	305 175	214 513	
Activité Cartes multidevises (1)	204 981	290 600	
Commissions charges	<b>459 376</b>	<b>564 514</b>	19%
Activités Livraison de devises et euros	15 284	38 231	
Activités Transferts	189 870	188 840	
Activité Cartes multidevises	195 689	281 390	
Compte de paiement	58 533	52 226	
Autres charges d'intérêts		3 826	
Autres produits d'exploitation bancaires	<b>241 256</b>	<b>771 725</b>	69%
Activités Livraison de devises et euros	111 628	69 241	
Activité Cartes multidevises (1)	103 317	443 878	
Activités Transferts		206 000	
Activité CVD	4 455	1 511	
Autres produits	21 856	51 096	
Autres charges d'exploitation bancaires	<b>131 821</b>	<b>102 627</b>	-28%
Activités Livraison de devises et euros	128 295	110 110	
Activité Cartes multidevises	- 1 497	- 7 483	
Activité CVD	5 022	-	
<b>TOTAL</b>	<b>341 860</b>	<b>718 490</b>	<b>52%</b>

(1) certains comptes dont les opérations concernaient des commissions ont été reclassés de "Autres produits" à "Commissions"

#### b) Charges d'exploitations

CHARGES D'EXPLOITATION	31/12/2018	31/12/2019	Variation
Charges de personnel	<b>1 821 909</b>	<b>1 305 354</b>	-40%
Salaire brut	1 196 158	931 951	
Charges sociales	490 529	298 785	
Autres Charges	135 221	74 618	
Services extérieurs	<b>1 139 888</b>	<b>792 328</b>	-44%
Frais de publicité et publications	11 896	7 433	
Frais informatiques	119 127	55 406	
Autres charges externes	1 008 865	729 489	
Impôts et taxes	<b>153 639</b>	<b>63 740</b>	-141%
<b>TOTAL</b>	<b>3 115 436</b>	<b>2 161 422</b>	<b>-44%</b>



## PAYTOP

### c) Effectifs

EFFECTIF	31/12/2018	31/12/2019	Variation
Effectif moyen	24	17	-7
Effectif fin d'année	27	11	-16

### d) Résultat exceptionnel

RESULTAT EXCEPTIONNEL	31/12/2018	31/12/2019
Produits sur exercices antérieurs	764	19 163
Reprise sur provisions	72 175	-
Produits exceptionnels	2 990	-
Charges exceptionnelles	- 13 000	- 2 642
Provisions pour risques et charges	- 46 864	- 63 040
Charges sur exercice antérieur	- 79 159	- 15 416
Perte sur créances irrécouvrables	- 84 860	- 1 379
Amendes et pénalités	-	397
<b>TOTAL</b>	<b>- 147 954</b>	<b>- 63 710</b>

### e) Crédit d'impôt

IMPOTS	31/12/2018	31/12/2019
CIR	19 550	80 000
CICE	27 742	-
Crédit Impots	6 875	13 125
<b>TOTAL</b>	<b>54 167</b>	<b>93 125</b>